

Engagement de Confidentialité

Ce document (l'« Accord ») constitue un engagement de confidentialité entre (« le Consultant ») de BEINTERIM pour sa mission chez LEVIO AFFAIRES ET TECHNOLOGIES, pris à effet à partir de sa mission.

1. Définitions

- a) Les « Informations Confidentielles » désignent toutes les informations divulguées par ou pour le compte du Client au Consultant, sous quelque forme que ce soit (verbale, écrite, électronique, etc.), qui sont marquées comme confidentielles ou dont le caractère confidentiel est raisonnablement apparent compte tenu de leur nature et des circonstances entourant leur divulgation.
- b) Le « Personnel » désigne les employés, sous-traitants, consultants et tout autre personnel du Client ayant accès aux Informations Confidentielles du Client.

2. Engagement de Confidentialité

Le Consultant s'engage à utiliser les Informations Confidentielles du Client uniquement dans le cadre de ses fonctions pour le Client et à ne pas divulguer ces informations à des tiers sans le consentement écrit préalable du Client.

3. Utilisation et Protection des Informations Confidentielles

- a) Le Consultant utilisera les Informations Confidentielles uniquement dans le cadre de la fourniture des services convenus au Client.
- b) Le Consultant prendra des mesures raisonnables pour protéger les Informations Confidentielles contre toute divulgation non autorisée, y compris, mais sans s'y limiter, la mise en place de procédures internes appropriées et la restriction de l'accès aux Informations Confidentielles au Personnel qui en a besoin dans le cadre de ses fonctions.

4. Durée de l'Accord

Cet Accord restera en vigueur pendant toute la durée de la relation entre le Consultant et le Client

5. Loi Applicable

Cet Accord est régi et interprété conformément aux lois en vigueur au Maroc.

En signant ci-dessous, les parties reconnaissent avoir lu, compris et accepté les termes de cet Accord.

Consultant :

Nom : AGOULZI MOHAMED

Signature :

Date :